



## **Contrat d'adhésion à l'Association sportive du Lycée**

*Je m'engage à respecter les 10 principes fondamentaux de l'association sportive et ce, tout au long de l'année scolaire :*

1. Ne faire en aucun cas usage de la violence, qu'elle soit verbale ou physique.
2. Être à l'heure aux entraînements et aux lieux de rendez-vous pour les compétitions.
3. Avoir une attitude respectueuse envers les adultes, mes coéquipiers et mes adversaires.
4. Venir aux entraînements et aux compétitions en tenue de sport.
5. Ne jamais contester les décisions arbitrales.
6. Avoir une attitude fair-play sur le terrain des compétitions.
7. Respecter les choix sportifs de mon entraîneur et m'y soumettre (choix des situations, des remplacements...)
8. Pour les sports collectifs : accepter de faire passer l'intérêt de l'équipe avant son confort personnel (accepter de laisser sa place sur le terrain pour que tout le monde participe...).
9. S'intéresser et aider les adultes dans différentes tâches pour assurer le bon fonctionnement de l'AS.
10. Adopter une conduite irréprochable pendant les déplacements hors du collège, que ce soit dans les transports ou sur les lieux de compétition.

***Tout manquement à un ou plusieurs de ces principes peut conduire à l'exclusion de l'AS, sans remboursement des frais d'inscription.***

Signature de l'élève

signature du responsable légal.